



MAIRIE ROCHE

(Loire - 42600)

PROCES VERBAL - CONSEIL MUNICIPAL

04/03/2024 - 20 heures

Date de la convocation du Conseil Municipal : 27 février 2024

Présents : Mme Christelle MASSON, Maire, Mme Vanessa ZIEGLER-DESTOUR, adjointe, Mr Laurent GRIOT, adjoint, Mme Annick MAISSE, Mr Jean-Yves BESSEY, Mr Jean-Baptiste WILLAUME, Mr Jérôme VRAY, Mme Cindy TISSIER, Mr Frédéric GRANDPIERRE conseillers municipaux.

Secrétaire de séance : Mme Cindy TISSIER

ORDRE DU JOUR

Avant le début de la séance madame le Maire demande le rajout de deux délibérations. Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

- Le compte-rendu du Conseil Municipal du 13/02/2023 est approuvé à l'unanimité.
- **Délibération 2024 10 D Projet Voirie – arrêt de bus – abribus**

Suite à l'accident survenu en 2023 le conseil délibère sur la façon de sécuriser la zone de l'abribus.

Le conseil à l'unanimité décide :

- De déplacer l'abribus sur le parking de la salle des fêtes
- De créer un passage piéton allant au bourg
- D'installer un panneau clignotant affichant la vitesse à l'entrée du bourg (en venant de Courreau) et éventuellement de faire un marquage au sol rappelant la vitesse
- Autorise Madame le Maire à demander une aide à la région pour la construction d'un abribus
- Autorise madame le Maire à faire toutes les démarches nécessaires

- **Délibération 2024 11 D Vitesse dans le bourg**

Suite à la délibération 2024 10 D et pour continuer la sécurisation des piétons dans le bourg le conseil évoque la possibilité de limiter la vitesse dans le bourg à 30 km/h.

Le conseil à sept voix pour et deux contre décide :

- De passer la vitesse de 50km/h à 30km/h dans le bourg.
- D'installer des panneaux indiquant la vitesse
- Autorise madame le Maire à faire les démarches nécessaires



MAIRIE ROCHE

(Loire – 42600)

PROCES VERBAL - CONSEIL MUNICIPAL

04/03/2024 - 20 heures

- **Délibération 2024 12 D Stores école – choix entreprise – demande de subvention**

Madame le Maire donne à lire les devis de l'entreprise Blanchard et de l'entreprise La Boutique du Store pour l'installation de trois protections solaires à l'école.

Le conseil décide à l'unanimité :

- de choisir l'entreprise Blanchard et de choisir les volets roulants solaires
- D'autoriser madame le Maire à faire une demande de subvention au département à hauteur de 80% du montant HT soit 1672€

- **Délibération 2024 13 D avenant bail 210 rue Antoine Lugnier**

Madame le Maire indique au conseil que les locataires du 210 rue Antoine Lugnier souhaiteraient revoir le bail et enlever le jardin de leur location.

Il est proposé d'accepter et de fixer un nouveau montant de loyer (anciennement 431.28€).

- Le conseil municipal à 5 voix pour et quatre contre accepte un nouveau loyer de 401.28€ sans le jardin
- Le conseil à l'unanimité autorise Mme le Maire à signer l'avenant enlevant le jardin et fixant le nouveau loyer

- **Question diverse**

- Madame le Maire informe le conseil de la proposition du SIEL de modernisation de l'éclairage du bourg SIEL :

Le coût est estimé à 8 249 € (aide du SIEL de 55% déduite) financé par :

- L'enveloppe « voirie et éclairage public » pour 5 939 €
- L'enveloppe « sobriété énergétique » pour 2 310 €

- La commission location informe le conseil qu'une visite a eu lieu dans la location du 231 rue Antoine Lugnier.



MAIRIE ROCHE

(Loire - 42600)

PROCES VERBAL - CONSEIL MUNICIPAL

04/03/2024 - 20 heures

- Madame le Maire informe le conseil des différents rendez vous qu'elle a eu concernant la réparation des chemins dédiés au pastoralisme.
- La commission voirie fait un point sur les travaux prévus en 2024 et sur l'enveloppe voirie.
- Madame le maire informe le conseil de la demande de l'Association Natur'a moto club concernant la remise en état et la réouverture d'un chemin au lieudit la côte.
- Madame le maire informe le conseil que le GDS, la chambre d'agriculture et le conseil départemental vont fournir à la mairie 8 pièges à frelon asiatique.
- Madame le Maire demande si des devis pour deux tables de pique-nique à installer sur l'espace Saint Martin sont arrivés et présente celui de l'entreprise CELLE.
- Le conseil est informé que la prochaine réunion des sylviculteurs aura lieu le 23 mars à Saint Bonnet le Courreau.

Plus personne ne demandant la parole la séance est levée à 21h30. La prochaine réunion est fixée pour le 19 mars 2024.

Approuvé le 19/03/2024, à Roche

Le Maire, Christelle MASSON

Le secrétaire de Séance, Cindy TISSIER



